

Réf: Dossier N° 150862

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMIR GROUP INTER » en abrégé « AGI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
7EME TRANCHE, Lot 2896, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 14 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMIR GROUP INTER » en abrégé « AGI

»

Objet : BTP, Le commerce général, La livraison d'agrégats, Les consommables bureautiques, La location d'engins lourds, Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
7EME TRANCHE, Lot 2896, Ilot 239

Dirigeant(s) : M ILBOUDO TINDAOGO BORIS RAYMOND  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09655 du 24/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55509/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

